

AR Prefecture

006-210600961-20260605-20260058-D
Reçu le 09/06/2026

Commune de Pierlas
République française
DÉPARTEMENT

Séance de l'an deux-mille vingt-six et le cinq juin

Date de la convocation : 02/06/2026

L'an deux-mille vingt-six et le cinq juin, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Gilbert MARTINELLI

Membres en exercice : 7

Présents : 6

Votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

PRESENTS (7) : MARTINELLI Gilbert - BRES Jean Marie - TOCHE Sylvette - BALDACCI Lèria – CHABAUD Emile - GIORDAN Jean Claude

ABSENTS / EXCUSES : COLLOMP Nicole

Secrétaire de séance : Sylvette TOCHE

2026.058 Désignation des délégués pour le Tourisme et la Communication

Le Maire propose au Conseil Municipal de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour le représenter dans les domaines du tourisme et de la communication.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire,

DÉSIGNENT comme délégués :

- **Titulaire :** Lèria BALDACCI
- **Suppléant :** Jean-Claude GIORDAN

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture de Nice le 10.06.2020 et publication du

Le Maire,
Gilbert MARTINELLI

